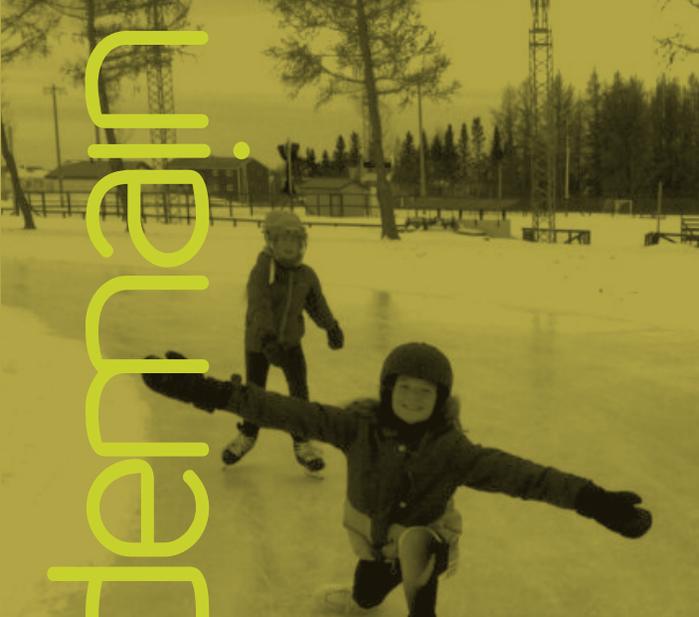
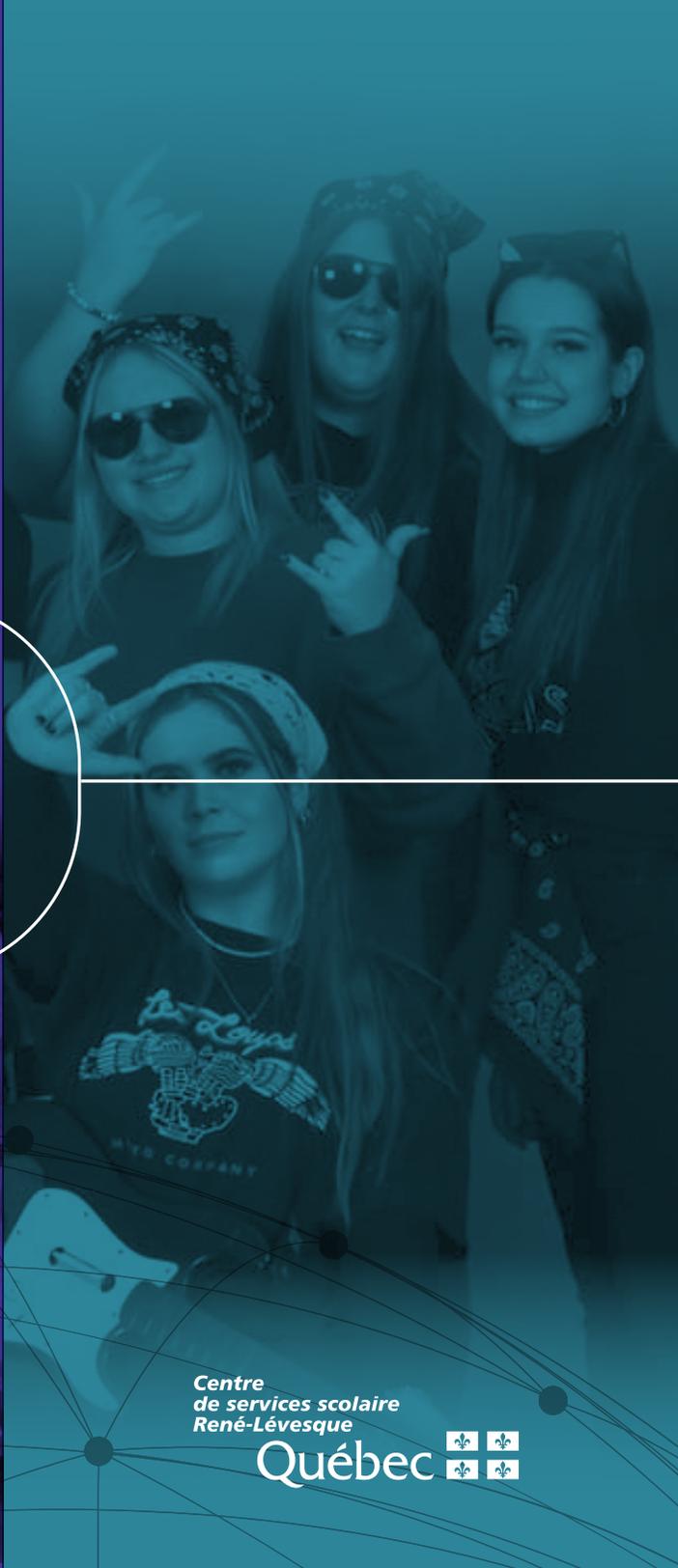


imaginons demain.



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2021 2022



Centre de services scolaire René-Lévesque

Québec 

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTENCE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE RENÉ-LÉVESQUE

Comme tandem de gouvernance de notre organisation, nous sommes heureux et fiers de vous présenter dans les pages qui suivent le bilan d'une équipe extraordinaire qui a su encore une fois se distinguer par son engagement et sa collaboration dans la poursuite de notre objectif ambitieux, soit celui d'assurer la réussite de chacun et chacune de nos élèves.

Le contexte de la dernière année n'aura pas été facile avec, entre autres, les conditions pandémiques qui se sont poursuivies pour une bonne partie de l'année. Nous avons également été touchés par la pénurie de main-d'œuvre qui s'est fait sentir de plus en plus dans l'ensemble de nos catégories d'emplois. Avec un territoire de plus de 300 km, le défi est de taille lorsque vient le temps de trouver les ressources humaines compétentes à la réalisation de notre mission.

Malgré tout, nous nous sommes maintenus dans le peloton de tête au niveau de notre taux de qualification et de diplomation avant l'âge de 20 ans qui a continué d'augmenter

se situant maintenant à 81,8%. Un résultat très encourageant lorsqu'on considère la proportion importante de nos écoles ayant des indices de défavorisation élevés. Derrière cette donnée se cache cependant un écart accentué entre nos filles et nos garçons, ces derniers semblent en effet avoir vécu plus difficilement les effets de la pandémie.

Avec ces conditions externes qui ont bien changé dans les dernières années, nous venons d'amorcer notre réflexion sur notre nouveau Plan d'Engagement vers la Réussite (PEVR) qui nous permettra de bien cibler nos enjeux et ajuster notre vision afin d'optimiser les conditions de réussite de nos élèves. Nous réalisons déjà de bien belles choses et elles se poursuivront. Certaines orientations auront cependant à être ajustées en fonction de notre réalité actuelle. Toutes ces réflexions se réaliseront avec l'ensemble de notre équipe qui, encore une fois, fera vivre nos valeurs de collaboration, d'engagement et d'accomplissement.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!

**LOUIS BUJOLD**  
DIRECTEUR  
GÉNÉRAL



**MÉLANIE MARIN**  
PRÉSIDENTE  
CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE .....</b>	<b>4</b>
	1.1. Le Centre de services scolaire en bref .....	4
<b>2</b>	<b>GOVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE .....</b>	<b>6</b>
	2.1. Conseil d'administration .....	6
	2.2. Autres comités de gouvernance .....	9
	2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil .....	11
	2.4. Divulgateion d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics ....	11
<b>3</b>	<b>RÉSULTATS .....</b>	<b>12</b>
	3.1. Plan d'engagement vers la réussite .....	12
	3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence .....	18
	3.3. Procédure d'examen des plaintes.....	21
<b>4</b>	<b>UTILISATION DES RESSOURCES .....</b>	<b>22</b>
	4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire .....	22
	4.2. Ressources financières .....	24
	4.3. Gestion et contrôle des effectifs.....	26
	4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus ....	27
	4.5. Ressources matérielles et informationnelles .....	27
<b>5</b>	<b>ANNEXE DU RAPPORT ANNUEL .....</b>	<b>29</b>
	Rapport du protecteur de l'élève .....	29



# PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

## 1.1 LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN BREF

### QUI SOMMES-NOUS ?

Le Centre de services scolaire René-Lévesque est une organisation apprenante, ouverte sur son milieu, comptant plus de 1 300 membres du personnel, ce qui en fait un des plus importants employeurs de la région!

### NOTRE TERRITOIRE :

Plus de 300 kilomètres longeant le littoral sud de la péninsule gaspésienne, de Percé jusqu'aux portes de la Matapédia, entre la baie des Chaleurs et les monts Chic-Chocs.



NOUS DESSERVONS  
**5 515 ÉLÈVES**,  
JEUNES ET ADULTES,  
AINSI RÉPARTIS :

### NOS ÉLÈVES

Préscolaire  
(4 et 5 ans)

**507**

Primaire

**2 260**

Secondaire

**1 799**

Éducation  
des adultes

**529**

Formation  
professionnelle

**420**

### NOS ÉTABLISSEMENTS

**20**

écoles primaires

**2**

écoles  
primaires-  
secondaires

**5**

écoles secondaires

**3**

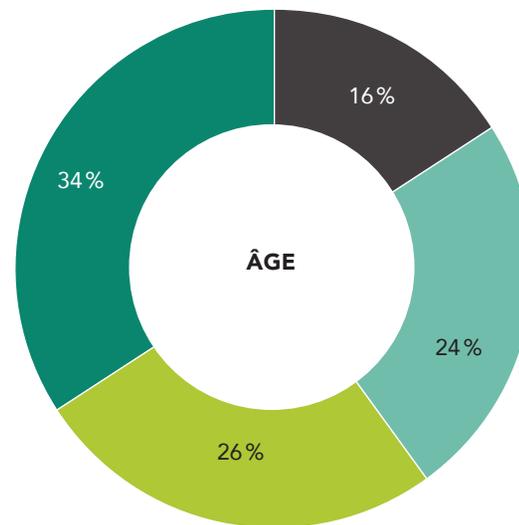
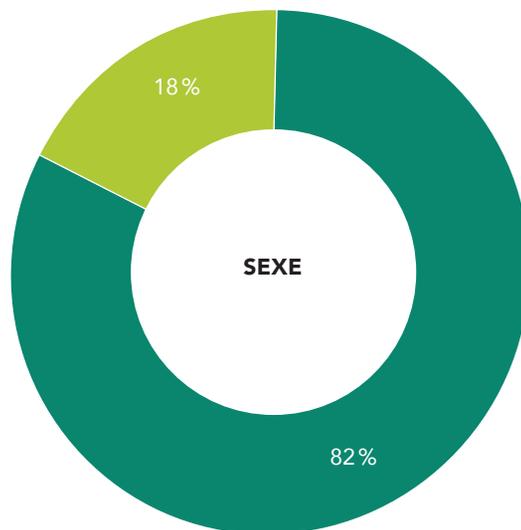
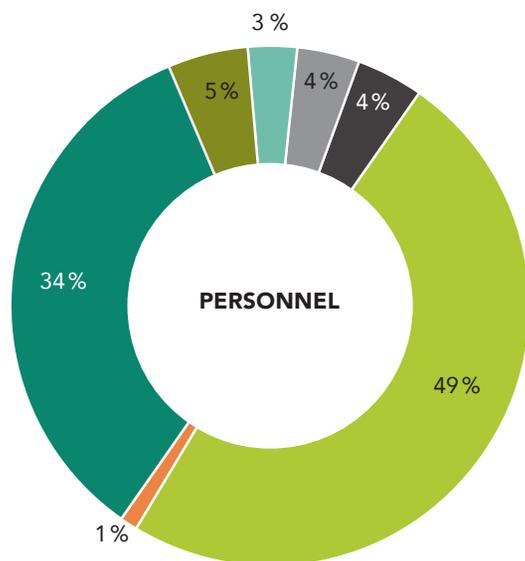
centres d'éducation  
des adultes

**3**

centres de  
formation  
professionnelle

NOTRE BUDGET  
**92,5 M\$**

# NOTRE PERSONNEL AUX SERVICES DES ÉLÈVES



- Directions d'établissement 3%
- Enseignants - Éducation des adultes 4%
- Enseignants - Formation professionnelle 4%
- Enseignants - Secteur Jeunes 49%
- Personnel Cadre 1%
- Personnel de soutien 34%
- Personnel professionnel 5%

- Féminin
- Masculin

- 19 à 30 ans
- 31 à 40 ans
- 41 à 49 ans
- 50 ans et plus

## NOS VALEURS :

Engagement, Collaboration,  
Accomplissement

## NOTRE VISION :

APPRENONS ENSEMBLE, VISIONS  
LA RÉUSSITE, IMAGINONS DEMAIN!

# GOVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

## 2.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

#### PARENTS

<p>Sainte-Marie de Cap d'Espoir Bon-Pasteur de Sainte-Thérèse Bon-Pasteur de Grande-Rivière Du Littoral de Grande-Rivière Saint-Paul de Pabos Saint-Joseph de Chandler</p>	<p><b>Marc Lusignan</b> District 1</p>	<p>Bois-Vivant de New-Richmond Saint-Donat de Maria Bourg de Carleton Des Audomarois de Saint-Omer CFP l'Envol et CEA Carleton-Matapédia</p>	<p><b>Geneviève Thériault</b> District 4</p>
<p>Mgr Sévigny de Chandler Sacré-Cœur de Newport Saint-Bernard de Gascons Le Phare de Port-Daniel La Source de Paspébiac Polyvalente de Paspébiac</p>	<p><b>Natacha Larocque</b> District 2</p>	<p>Antoine-Bernard de Carleton Des Quatre-Temps de Nouvelle Père Pacifique de Pointe-à-la-Croix Des Deux-Rivières de Matapédia Du Plateau de Saint-François d'Assise</p>	<p><b>Mélanie Marin</b> Présidente District 5</p>
<p>Aux Quatre-Vents de Bonaventure François-Thibault de Bonaventure Des Découvertes de Saint-Siméon Cap Beau-Soleil de Caplan Aux Mille-Ressources de St-Alphonse CFP Bonaventure/Paspébiac/ Chandler et CEA Bonaventure/ Paspébiac/Chandler</p>	<p><b>Sabrina Houle</b> District 3</p>		

## PERSONNEL

Enseignant	<b>Marie-Lise Lévesque</b>
Professionnel	<b>Benoît-Guy Audet</b>
Soutien	<b>Nathalie Dickie</b>
Direction d'établissement	<b>Martin Langlois</b>
Encadrement	<b>Sylvie Legault</b>

## COMMUNAUTÉ

Ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	<b>Vacant</b>
Ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	<b>Christine Lebrasseur</b>
Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel	<b>Johanne Poulin</b>
Personne issue du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux	<b>Félix Caron</b>
Personne âgée de 18 à 35 ans	<b>Rosalie Bujold</b>

## S'AJOUTENT À CES 15 MEMBRES (sans droit de vote)

Directeur général	<b>Louis Bujold</b>
Directrice générale adjointe et secrétaire générale	<b>Sandra Nicol</b>
Directrice des services éducatifs	<b>Monica Pichette</b>

## CALENDRIER DES SÉANCES TENUES

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RENCONTRÉ 10 FOIS EN 2021-2022

LE 31 AOÛT 2021

LE 21 SEPTEMBRE 2021

LE 19 OCTOBRE 2021

LE 16 NOVEMBRE 2021

LE 14 DÉCEMBRE 2021

LE 15 FÉVRIER 2022

LE 22 MARS 2022

LE 19 AVRIL 2022

LE 17 MAI 2022

LE 7 JUIN 2022

### DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (LES PLUS MARQUANTES)

Le Conseil d'administration se réserve d'établir les grands encadrements administratifs tels que les orientations, les politiques, les règlements, le budget ainsi que les modalités de contrôle du Centre de services scolaire, pour l'année scolaire 2021-2022, les principales décisions du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Adoption du budget 2021-2022
- Adoption du plan de travail de la direction générale
- Adoption des calendriers scolaires de la formation générale des jeunes, de la formation générale adultes et de la formation professionnelle;
- Adoption du rapport annuel du CSSRL;
- Nomination des membres au Conseil d'administration
- Prise en compte des états financiers et du rapport de l'auditeur externe
- Adoption des projets à caractère physique
- Adoption des différentes politiques, cadres et règlements du CSSRL (6)
- Autorisation de la vente de 3 immeubles et de 1 terrain
- Nomination des membres au Comité d'évaluation de la direction générale
- Adoption de 3 cadres d'élaboration des ressources dans les écoles.

## 2.2 AUTRES COMITÉS DE GOUVERNANCE

### LISTE DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LEURS MEMBRES

NOM DU COMITÉ	LISTE DES MEMBRES
Comité gouvernance et éthique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Louis Bujold, directeur général</li><li>• Sandra Nicol, secrétaire générale</li><li>• Félix Caron, membre de la communauté</li><li>• Marc Lusignan, membre parent</li></ul>
Comité vérification interne	<ul style="list-style-type: none"><li>• Louis Bujold, directeur général</li><li>• Samuel Johnson, directeur, Ressources financières</li><li>• Martin Langlois, direction d'établissement</li><li>• Christine Lebrasseur, membre de la communauté</li></ul>
Comité ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"><li>• Louis Bujold, directeur général</li><li>• Nicolas Tchernof, directeur, Ressources humaines</li><li>• Rosalie Bujold, membre de la communauté</li><li>• Félix Caron, membre de la communauté</li></ul>
Comité d'évaluation de la direction générale	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mélanie Marin, présidente</li><li>• Natacha Larocque, membre parent</li><li>• Sabrina Houle, membre parent</li><li>• Félix Caron, membre de la communauté</li><li>• Johanne Poulin, membre de la communauté</li></ul>

## LISTE DES COMITÉS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE ET DE LEURS MEMBRES

NOM DU COMITÉ	LISTE DES MEMBRES
Comité consultatif de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les cadres du CSSRL – 42 membres</li> </ul>
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monica Pichette, directrice, Services éducatifs</li> <li>• Sophie Bouchard, représentante des directions d'école (primaire-secondaire)</li> <li>• Maude Ouellet, représentante des professionnels</li> <li>• Véronique Arsenault, représentante du soutien</li> <li>• Alexandra Bujold, représentante des enseignants</li> <li>• Renaud Quilbé, représentant des parents – Secteur Est (primaire)</li> <li>• Cédrick Moreau, représentant des parents – Secteur Est (secondaire)</li> <li>• Mélanie Marin, représentante des parents – Secteur Ouest (secondaire)</li> <li>• Marlène Willett, représentante des parents – Secteur Ouest (primaire)</li> <li>• Isabelle Bélanger, représentante des parents – Secteur Centre (secondaire)</li> <li>• Cindy Bujold, représentante de parents – Secteur Centre (primaire)</li> <li>• Alain Fredet, représentant - CISSS Gaspésie</li> </ul>
Comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Julie Roy</li> <li>• Christine Berthelot</li> <li>• Marc Lusignan</li> <li>• Antoine Dumais-Roy</li> <li>• Marie-Eve Hunter</li> <li>• Jo-Annie Brotherton</li> <li>• Karine Lacroix</li> <li>• Natacha Larocque</li> <li>• Sabrina Houle</li> <li>• Florent Bernard</li> <li>• Emmanuelle Pronovost</li> <li>• Joshua Burns</li> <li>• Marie-Andrée Poirier</li> <li>• Lucille-Jane Campbell</li> <li>• Geneviève Thériault</li> <li>• Amélie Dallaire</li> <li>• Mélanie Marin</li> <li>• Marie-Soleil Collin</li> <li>• Cindy Labillois</li> <li>• Rachel Béland</li> <li>• Isabelle Ouellet</li> <li>• Johanne Horan</li> </ul>

## 2.3. CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Le Conseil d'administration s'est doté d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux administrateurs. On peut le consulter sur notre site Internet [www.cssrl.gouv.qc.ca](http://www.cssrl.gouv.qc.ca) en cliquant sur le lien suivant :

[https://www.cssrl.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/04/1-4\\_REG\\_Ethique\\_Deontologie\\_CA\\_2022\\_04\\_19.pdf](https://www.cssrl.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/04/1-4_REG_Ethique_Deontologie_CA_2022_04_19.pdf)

Aucun cas traité pour 2021-2022.

## 2.4. DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD D'ORGANISMES PUBLICS

Afin de se conformer à la Loi favorisant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, le Centre de services scolaire René-Lévesque a établi une procédure de divulgation d'actes répréhensibles et a désigné le Secrétaire général comme responsable du suivi des divulgations au sein de l'organisation. Les mesures mises en place visent à favoriser la divulgation, par le personnel, d'actes répréhensibles à l'égard du Centre de services scolaire. Aucun cas d'actes répréhensibles n'a été soumis pour l'année scolaire 2021-2022.

*Reddition de comptes de la loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*

### REDDITION DE COMPTES 2021-2022

LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS	NOMBRE DE DIVULGATION OU DE COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

## RÉSULTATS

### 3.1. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE



#### 3.1.1. RÉSULTATS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

**ORIENTATION 1 :** Améliorer la compétence en littératie dès la petite enfance

OBJECTIF <sup>1</sup>	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS 2018	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2019	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2020	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2021	RÉSULTATS 2022
Augmenter la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité en possédant les préalables nécessaires en littératie.	Proportion d'enfants qui commencent leur scolarité en possédant les préalables nécessaires à la littératie.	80%	69%	60%	72%	67%	68%	N.D.
Augmenter les taux de réussite aux épreuves ministérielles d'écriture en langue d'enseignement en 4 <sup>e</sup> année du primaire et en 5 <sup>e</sup> année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture 4 <sup>e</sup> année	90%	86,5%	84,5%	86,5%	N.D.	N.D.	82,61%
	Taux de réussite des élèves avec un résultat supérieur à 69% à l'épreuve ministérielle d'écriture en 4 <sup>e</sup> année	65%	58,2%	67,7%	69%	N.D.	N.D.	58,81%
	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture en 5 <sup>e</sup> secondaire	85,2%	80,4%	80,8%	85,7%	N.D.	N.D.	70,5%

<sup>1</sup> Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR

<sup>2</sup> Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR

OBJECTIF <sup>1</sup>	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS 2018	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2019	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2020	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2021	RÉSULTATS 2022
	Moyenne des notes en français 5 <sup>e</sup> secondaire à l'épreuve ministérielle d'écriture	70%	67,3%	67,7%	69,9%	N.D.	N.D.	62,7%
Augmenter le nombre d'adultes qui participent annuellement à des activités en littératie	Nombre d'adultes qui participent à des activités en littératie hors des programmes réguliers de formation du CSSRL	N.D.					N.D.	

## EXPLICATION DES RÉSULTATS

### **Augmenter la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité en possédant les préalables nécessaires en littératie.**

Aucun résultat n'est disponible considérant l'actualisation des moyens retenus à l'analyse des résultats de l'année 2020-2021.

Par conséquent, l'année 2021-2022 a permis l'actualisation de travaux permettant d'uniformiser les outils de dépistage aux 5 ans et à l'entrée en 1<sup>re</sup> année et à la 2<sup>e</sup> année du premier cycle, et d'amorcer les réflexions et les ajustements à la démarche, et ce, en tenant compte du service 4 ans temps plein offert pour toutes nos écoles et qui représente un facteur d'influence dans l'analyse éventuelle des résultats.

De plus, la collaboration avec les différents partenaires pour des actions concertées de prévention en littératie est relancée et les plans d'action sont partagés et actualisés.

### **Augmenter les taux de réussite aux épreuves ministérielles d'écriture en langue d'enseignement en 4<sup>e</sup> année du primaire et en 5<sup>e</sup> année du secondaire**

Nous observons une légère baisse quant au taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture en langue d'enseignement en 4<sup>e</sup> année du primaire, et ce, en comparaison aux résultats disponibles avant la fermeture des écoles au printemps 2020.

Le taux de réussite à l'épreuve d'écriture 5<sup>e</sup> année du secondaire nous éloigne de la cible et il a baissé de façon considérable, mais demeure tout de même comparable à l'ensemble des résultats de la province au secteur public. Par conséquent, pour la moyenne de la note, l'écart est moins important et se rapproche de la cible et des résultats de la province au secteur public.

### **Augmenter le nombre d'adultes qui participent annuellement à des activités en littératie.**

## ORIENTATION 2: S'assurer que les établissements offrent des environnements sains et stimulants

OBJECTIF <sup>1</sup>	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS 2018	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2019	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2020	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2021	RÉSULTATS 2022
Favoriser l'intégration des domaines généraux de formation et assurer le développement des compétences transversales en priorisant celle permettant de « coopérer »	Intégration des domaines généraux dans les projets éducatifs  Intégration de la compétence transversale « coopérer » à l'intérieur des situations d'apprentissage	D'ici 2022, tous les établissements des secteurs jeunes et adultes auront intégré les domaines généraux dans leur projet éducatif  D'ici 2022, tous les établissements auront intégré la compétence transversale « coopérer » dans les situations				Soutien des équipes-écoles dans l'intégration et l'actualisation des DGF (contextes significatifs et motivants) dans les projets éducatifs et les situations d'apprentissage		Soutien des équipes-écoles dans l'intégration et l'actualisation des DGF (contextes significatifs et motivants) dans les projets éducatifs et les situations d'apprentissage  La grande majorité des écoles ont intégré les domaines généraux de formation dans leur projet éducatif.  N.D.
Contribuer au bien-être et à la sécurité des élèves	60 minutes d'activité physique par jour au primaire  Bilan annuel de sécurité des établissements	D'ici 2022, les écoles primaires offriront 60 minutes d'activité physique par jour  D'ici 2022, 100% des bâtiments seront dans un état plus que satisfaisant				Aménagement et maintien de nos établissements pour qu'ils soient sécuritaires et en bon état	52% de nos bâtiments étaient dans un état satisfaisant ou plus que satisfaisant (A, B, C)*; 9% de nos bâtiments étaient dans un état plus que satisfaisant (A, B)*	

<sup>3</sup> Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR

<sup>4</sup> Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR

**ORIENTATION 3:** Améliorer la diplomation, la qualification et le développement des compétences tout au long de la vie.

OBJECTIF <sup>1</sup>	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2018	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2019	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2020	RÉSULTATS <sup>2</sup> 2021	RÉSULTATS 2022
Augmenter le taux de diplomation et la qualification chez les différents groupes d'élèves	Taux de diplomation et qualification avant 20 ans	84%	78,2%	82,3%	77,1%	81,6%	81,8%	
	Écart entre les garçons et les filles	9 points	6,5 points	7,4 points	12,6 points	7,2 points.	13,1 points	
	Écart entre les écoles intermédiaires et défavorisées	8,5 points				1,3 points	8,3 points	1,1
	Proportion des élèves qui entrent à 13 ans ou plus au secondaire	11,4%	13,5%	18,6%	17,74%	15,52%	17,5%	
	Écart entre les élèves HDAA et les élèves réguliers	23,2 points			29,3 points	26,3 points	19,2 points	
	Taux de diplomation et de qualification en formation professionnelle au CSSRL	À VENIR					N.D.	
	Écart entre les immigrants et les autres élèves	0,4 point						

<sup>3</sup> Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR

<sup>4</sup> Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR

**ORIENTATION 3:** Améliorer la diplomation, la qualification et le développement des compétences tout au long de la vie.

OBJECTIF 1	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS 2018	RÉSULTATS 2019	RÉSULTATS 2020	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022
Augmenter le nombre de personnes inscrites en formation continue et dans les divers programmes de formation professionnelle au CSSRL	Nombre de personnes inscrites annuellement en formation continue	À VENIR				Maintien	Maintien	
		À VENIR					Augmentation importante	
Augmenter le nombre d'établissements qui fonctionnent en communautés d'apprentissage professionnelles (CAP)	Nombre d'établissements qui fonctionnent en communautés d'apprentissage professionnelles	D'ici 2022, 100% des établissements fonctionneront en communautés d'apprentissage professionnelles				97 % de nos établissements ont des équipes collaboratives. Environ la moitié de nos établissements fonctionnent en communautés d'apprentissage professionnelles		

## EXPLICATION DES RÉSULTATS

### Augmenter le taux de diplomation et la qualification chez les différents groupes d'élèves

#### Taux de diplomation et qualification avant 20 ans

Une légère augmentation qui nous rapproche de la cible. Elle s'explique, entre autres, par l'augmentation remarquée du taux de qualification chez les garçons. Devant ce résultat, nous pensons qu'il s'explique par les moyens mis en place ces dernières années qui ont permis l'optimisation de la trajectoire de formation des élèves. Par conséquent, l'hypothèse est qu'ils ont eu également des effets positifs sur la diminution considérable de l'écart entre nos écoles intermédiaires et défavorisées ainsi que celui de nos élèves HDAA et réguliers.

## Écart entre les garçons et les filles

L'écart entre les garçons et les filles augmente et nous éloigne de la cible. Les filles ont un taux de diplomation et de qualification supérieur aux garçons.

## Proportion des élèves qui entrent à 13 ans ou plus au secondaire

Le taux de redoublement a augmenté et nous éloigne considérablement de la cible. Malgré ce fait, nous notons une amélioration chez les garçons cependant, une forte hausse chez les filles. Nous constatons que notre taux est supérieur à l'ensemble du Québec, nous devons mettre en place des moyens pour changer cette situation.

## Personnes inscrites annuellement en formation continue et dans divers programmes de formation professionnelle

Malgré le fait que les cibles fixées ne soient pas établies, nous notons un maintien de la clientèle en formation continue et certains programmes de formation professionnelle. L'hypothèse du développement de projets particuliers, notamment l'ajout de projets PRÉ-DEP et la mise en œuvre du programme d'exploration professionnelle dans certains de nos établissements scolaires, nous permettent d'y considérer un lien de cause à effet.



### 3.2 LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Dans le cadre de la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, la direction d'école doit transmettre à la direction générale du Centre de services scolaire, un rapport sommaire faisant état de la nature des événements qui se sont produits dans son école et du suivi qui leur a été donné.

De son côté, le Centre de services scolaire René-Lévesque dans son rapport annuel doit faire mention de la nature des plaintes qui lui ont été transmises, des interventions qui ont été faites et de la proportion des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

L'analyse des événements déclarés pour l'année scolaire 2021-2022 permet de dégager les éléments suivants :

- Au primaire, les événements rapportés sont majoritairement des actes isolés relevant d'inconduites ou de comportements agressifs non prémédités (impulsifs)
- Les événements référant à des problématiques se transposant de la communauté vers le contexte scolaire et associés aux réseaux sociaux sont observés au secondaire
- Dans la grande majorité des situations d'intimidation et de violence reconnues, la résolution des situations est dite positive par les victimes
- Le soutien prodigué par les intervenants scolaires constitue la grande majorité des actions requises pour cette résolution. Le recours à des services externes est rarement décrit.



### 3.2.1 SYNTHÈSE DES ÉVÉNEMENTS RELATIFS À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE DÉCLARÉS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES

- Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence



ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	INTIMIDATION (FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS)	VIOLENCE (FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS)	PROPORTION QUI ONT FAIT L'OBJET D'UNE PLAINTE
Aux Quatre-Vents, Bonaventure (284)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	Un événement (25%)
Le Bois-Vivant, New Richmond (premier cycle) (79)	Moins de 10 événements	Aucun	Aucun
Des Deux-Rivières, Matapédia (495)	Moins de 10 événements	Aucun	Aucun
Antoine-Bernard, Carleton (495)	Aucun	Aucun	Aucun
CFP Bonaventure -Paspébiac	Moins de 10 événements	Aucun	Aucun
Ste-Marie, Cap d'Espoir (125)	Aucun	Aucun	Aucun
Bon Pasteur, Ste-Thérèse (54)	Aucun	Aucun	Aucun
Bon-Pasteur, Grande Rivière (154)	Aucun	Aucun	Aucun
Sacré-Coeur, Newport (89)	Aucun	Aucun	Aucun
St-Paul, Pabos (102)	Aucun	Aucun	Aucun
St-Joseph, Chandler (211)	Aucun	Aucun	Aucun
St-Bernard, Gascons (45)	Aucun	Aucun	Aucun
Le Phare, Port-Daniel (42)	Aucun	Aucun	Aucun
La Source, Paspébiac (258)	Moins de 10 événements	Aucun	Aucun
François-Thibault, Bonaventure (232)	Moins de 10 événements	Aucun	Aucun
Des Découvertes, St-Siméon (65)	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	Un événement
Cap Beau Soleil, Caplan (137)	Aucun	Aucun	Aucun
Aux Mille-Ressources, St-Alphonse (62)	Aucun	Aucun	Aucun
Le Bois-Vivant (New Richmond) 327)	Aucun	Aucun	Aucun
St-Donat, Maria (241)	Aucun	Aucun	Aucun
Bourg, Carleton (181)	Moins de 10 événements	Aucun	Aucun
Des Audomarois, St-Omer (74)	Aucun	Aucun	Aucun
Des Quatre-Temps, Nouvelle (148)	Aucun	Aucun	Aucun
Père-Pacifique, Pointe-à-la-Croix (123)	Moins de 10 événements	Aucun	Aucun
Des Deux-Rivières, Matapédia (38)	Aucun	Aucun	Aucun
Du Plateau, St-François (59)	Moins de 10 événements	Aucun	Aucun

### 3.3 INTERVENTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

**Les interventions en cours dans les établissements sont diversifiées et se retrouvent dans les rapports annuels des établissements.**

Pour le Centre de services scolaire René-Lévesque, les actions suivantes ont été posées :

- Identification de deux professionnels pivots au dossier Climat Violence et Intimidation (CVI) (maintien et développement de l'expertise)
- Mobilisation de l'agent de soutien régional CVI en soutien à l'élaboration d'un plan de formation, accompagnement CSSRL (directions, professionnels et intervenants-écoles)
- Formation auprès des directions et adjoints :
  - Rappel des encadrements légaux et balises propres à la démarche de plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation
- Formation auprès des intervenants-écoles du secteur secondaire et adultes chargés de l'application du protocole en cas d'événements d'intimidation et de violence
- Sensibilisation aux professionnels assignés à l'accompagnement des équipes-écoles sur la démarche du plan de lutte
- Planification de l'offre de formations pour l'année scolaire 2022-2023 :
  - Soutien aux nouveaux intervenants
  - Approfondissement des volets promotion et prévention des premières phases du plan de lutte
  - Approfondissement des bonnes pratiques lors de l'application du protocole d'intervention en cas d'intimidation et de violence
  - Révision pour mise à jour des outils et ressources favorables à la mise en œuvre de la démarche du plan de lutte
- Amorce des travaux visant la conclusion d'une entente avec un organisme communautaire pour l'intervention auprès des élèves à risque de récurrence sur le plan de l'intimidation et de la violence.



### 3.4 PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES

Lorsqu'un élève ou un parent désirent exprimer son insatisfaction à l'égard d'un service qu'il a reçu ou aurait dû recevoir du Centre de services scolaire ou de ses établissements, il est invité à suivre les étapes suivantes :

1

Communiquer avec la direction d'établissement ou du service pour exprimer son insatisfaction

2

Si l'insatisfaction persiste, communiquer avec la direction des Services éducatifs

3

Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte auprès du secrétaire général

4

Si la plainte ne peut être résolue à sa satisfaction par le secrétaire général, le plaignant adresse sa plainte au protecteur de l'élève.



## UTILISATION DES RESSOURCES

### 4.1. RÉPARTITION DES REVENUS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Selon l'article 275.2 de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire René-Lévesque doit inclure dans son rapport annuel une description des objectifs et des principes de répartition de ses revenus ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués.



#### LES OBJECTIFS DE LA RÉPARTITION ANNUELLE DES REVENUS

- Soutenir la réussite de tous les élèves par la répartition et l'utilisation efficaces des ressources.
- Supporter la réalisation des priorités établies dans le plan d'engagement vers la réussite.
- Respecter l'équilibre entre les revenus et les dépenses.

#### LES PRINCIPES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

- La répartition des ressources financières s'effectue dans le respect des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures s'appliquant au Centre de services scolaire et à ses établissements.
- La répartition des ressources financières doit permettre de dispenser les activités éducatives prévues aux régimes pédagogiques et d'assumer les activités administratives afférentes, compte tenu que les pouvoirs et responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité (subsidiarité).
- L'allocation des ressources financières aux établissements s'appuie sur des règles de base équitables en prenant en compte les inégalités sociales et économiques, et les besoins exprimés par les établissements.
- Les allocations sont transférables entre elles sauf indication contraire.

#### LES CRITÈRES DE RÉPARTITION DES MONTANTS ALLOUÉS

La répartition des subventions, du produit de la taxe et des autres revenus s'appuie sur une gestion efficace des coûts liés aux différentes activités.

## GESTION CENTRALISÉE

Plusieurs de ces activités sont gérées de façon centralisée et le Centre de services scolaire détermine les ressources financières nécessaires pour en assurer le fonctionnement.

### ACTIVITÉS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE :

- Le conseil d'administration
- La direction générale
- Les comités du Centre de services scolaire
- La gestion des services
- La sécurité d'emploi
- La gestion de la santé et de la sécurité au travail (ressources humaines)
- Le perfectionnement du personnel (sauf le conventionné pour les enseignants)
- Le transport des élèves
- La télécommunication
- Les services corporatifs
- La gestion de la dette
- Les protocoles avec les autres organismes
- Les investissements

### ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS :

- La masse salariale (sauf celle des services de garde)
- L'assurance-salaire
- Le remplacement du personnel (sauf le court terme pour le personnel de soutien)
- Le développement pédagogique - secteurs jeunes, adultes et formation professionnelle
- Les activités reliées aux cafétérias
- La promotion de l'offre de service dans les centres
- L'entretien des immeubles
- L'énergie
- Les projets à caractère physique

### L'ALLOCATION DES RESSOURCES HUMAINES SUPPORTANT LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS S'ÉTABLIT À PARTIR DE :

- Critères d'organisation administrative
- Cadre d'allocation des ressources éducatives aux jeunes, aux adultes et en formation professionnelle.
- Cadre d'allocation du personnel de soutien dans les établissements et les services.
- Cadre d'allocation du personnel professionnel et de soutien dans les écoles.

## 4.2 RESSOURCES FINANCIÈRES ÉTATS FINANCIERS 2021-2022

### ÉTATS FINANCIERS 2021-2022

#### REVENUS 2021-22

Subvention de fonctionnement du MEQ	90 648
Subvention d'investissement	569
Autres subventions et contributions	375
Taxes scolaires	2 842
Droits de scolarité et frais de scolarisation	348
Ventes de biens et services	2 552
Revenus divers	119
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	5 310
<b>Total des revenus</b>	<b>102 763</b>

#### ACTIFS FINANCIERS 2021-22

Encaisse	200
Subvention de fonctionnement à recevoir	14 665
Subvention d'investissement à recevoir	82 688
Taxes scolaires à recevoir	79
Débiteurs	1 249
Autres actifs	65
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>98 946</b>

Note : Les montants sont en milliers de dollars

## CHARGES

Activités d'enseignement et de formation	41 392
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	25 303
Services d'appoint	10 871
Activités administratives	4 487
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	13 048
Activités connexes	3 399
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	110
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	-
<b>Total des charges</b>	<b>98 610</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>4 153</b>

## EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

Excédent accumulé au début de l'exercice	(1 335)
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	-
Solde redressé	(1 335)
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>4 153</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACC. À LA FIN</b>	<b>2 818</b>

## PASSIFS

Emprunts temporaires	7 389
Créditeurs et frais courus à payer	10 989
Subvention d'investissement reportée	70 869
Revenus perçus d'avance	1 479
Provision pour avantages sociaux	3 643
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	76 183
Autres passifs	500
<b>Total des passifs</b>	<b>171 052</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>(72 106)</b>

## ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	74 149
Stocks de fournitures	161
Charges payées d'avance	614
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>74 924</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	<b>2 818</b>

Note : Les montants sont en milliers de dollars

## 4.3 GESTION ET CONTRÔLES DES EFFECTIFS

De par l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État qui exigent que chaque organisme fasse état de l'application de certaines dispositions prévues à la Loi dans son rapport annuel, voici deux tableaux cumulatifs illustrant le nombre d'employés, par catégories d'emploi, pour la période ciblée.

### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	79 876,92	0,00	79 876,92	50
Personnel professionnel	117 237,07	17,00	117 254,07	69
Personnel enseignant	675 324,77	1 409,12	676 733,89	790
Personnel de bureau, technicien et assimilé	461 205,26	1 751,91	462 927,17	492
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	16 246,37	615,50	16 861,87	14
<b>Total en heures</b>	<b>1 349 890,39</b>	<b>3 793,53</b>	<b>1 353 683,92</b>	<b>1 415</b>

### RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	76 991,28	0,00	76 881,27	50
Personnel professionnel	104 978,64	54,25	105 032,89	67
Personnel enseignant	682 229,75	761,40	682 991,14	764
Personnel de bureau, technicien et assimilé	431 270,82	1 778,52	433 049,34	458
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	19 258,90	310,30	15 569,20	15
<b>Total en heures</b>	<b>1 314 619,37</b>	<b>2 904,47</b>	<b>1 317 523,84</b>	<b>1 354</b>

## 4.4 CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022

**NOMBRE DE  
CONTRATS**

**MONTANT DU  
CONTRAT  
(AVANT TAXES)**

Contrats de service avec une personne physique	0	0
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	55	4 364 949 \$
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>4 364 949\$</b>

## 4.5 RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIONNELLES

### 4.5.1 RESSOURCES MATÉRIELLES

Maintien de l'actif immobilier du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022

**2020-2021  
(ANNÉE PRÉCÉDENTE)**

**2021-2022  
(ANNÉE DE REDDITION DE COMPTES)**

Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
5 150 482 \$	2 028 352 \$	3 664 533 \$	1 013 883 \$

## 4.5.2 RESSOURCES

### INFORMATIONNELLES

Le Service des ressources informationnelles a pour principal mandat de soutenir les écoles, les centres de formation professionnelle et aux adultes et les services dans l'utilisation fiable et sécuritaire des technologies de l'information à des fins pédagogiques et administratives :

- assurer la gestion des infrastructures informatiques;
- soutenir les applications de gestion pédagogique et administrative ainsi que les outils de bureautique et de réseautique;
- offrir des services d'assistance et des services-conseils aux utilisateurs en matière de technologies de l'information;
- soutenir la formation à distance;
- assurer la sécurité du réseau;
- assurer une veille technologique appropriée aux besoins.

Le plan directeur des ressources informationnelles (PDRI) 2022-2023 a été déposé.

**En 2021-2022 les ressources informationnelles ont investi près de 800 000 \$**

### EN CHIFFRES

Pour le Centre de services scolaire René-Lévesque ce sont :

**3000**  
portables  
et ordinateurs

**1200**  
tablettes

**400**  
points sans fil

**350**  
kilomètres  
de fibre optique

**70**  
serveurs virtuels

**1200**  
téléphones IP

## 5.1 RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève a comme mandat d'examiner la plainte d'une personne insatisfaite de l'examen de sa plainte par le Centre de services scolaire. Il peut se saisir d'une plainte à toute étape de la procédure s'il estime que son intervention est nécessaire afin d'éviter que le plaignant subisse un préjudice. À la suite de son évaluation, il fait suivre son avis et ses recommandations à la présidence du Conseil d'administration.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, le protecteur de l'élève a été consulté à seize (16) reprises pour différents motifs. On entend ici par consultation des questions au sujet du processus et des insatisfactions à l'accès aux services et aux communications difficiles entre les directions et les parents. Dix (10) de ces appels ont été référés au secrétariat général ou à la direction des Services éducatifs.

Le protecteur a été saisi de 2 plaintes formelles dont voici le résumé, ce qui constitue une baisse par rapport à l'an dernier, alors que 5 plaintes avaient été retenues.

### SITUATION 1

- Un parent dénonce l'inaction de la direction de l'école et les compétences des intervenants qui interviennent auprès de son enfant qui à ses dires subit de l'intimidation depuis 2018.

### RECOMMANDATION

- Le protecteur de l'élève conclut que la situation de l'enfant concerné a été traitée avec le respect du règlement sur la procédure d'examen des plaintes.

### SITUATION 2

- Il y aurait quelques élèves avec des problématiques graves de comportement de violence verbale et physique. L'enfant est affecté par la situation et le parent craint que son enfant ait une influence négative de l'école et ait un impact négatif sur celui-ci.

### RECOMMANDATION

- Appliquer et maintenir le plan d'action/sensibilisation que la direction des Services éducatifs a soumis au

**BENOIT  
LAMARCHE**  
PROTECTEUR  
DE L'ÉLÈVE



protecteur de l'élève, et ce, pour l'année 2022-2023.

- Informer le protecteur de l'élève de l'évolution de la situation dans cette école.
- Recommander à la direction d'école de rencontrer le parent de l'élève dont origine la plainte, afin de mettre à la disposition de celui-ci le soutien nécessaire pour l'année scolaire 2022-2023.

Je tiens à souligner, comme à chaque année, l'ouverture des intervenants, des directions d'établissement et des services du Centre de services scolaire à collaborer avec le protecteur de l'élève dans son travail en matière de traitement des plaintes. Une augmentation des références est constatée cette année, cette augmentation pourrait s'expliquer par la conséquence de la pandémie sur les élèves, le personnel et les parents. Ce constat fut partagé avec la direction des Services éducatifs.

COTE L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES  
 1. Évaluation des apprentissages  
 2. Évaluation des apprentissages  
 3. Évaluation des apprentissages  
 4. Évaluation des apprentissages  
 5. Évaluation des apprentissages  
 6. Évaluation des apprentissages  
 7. Évaluation des apprentissages  
 8. Évaluation des apprentissages  
 9. Évaluation des apprentissages  
 10. Évaluation des apprentissages  
 11. Évaluation des apprentissages  
 12. Évaluation des apprentissages  
 13. Évaluation des apprentissages  
 14. Évaluation des apprentissages  
 15. Évaluation des apprentissages  
 16. Évaluation des apprentissages  
 17. Évaluation des apprentissages  
 18. Évaluation des apprentissages  
 19. Évaluation des apprentissages  
 20. Évaluation des apprentissages  
 21. Évaluation des apprentissages  
 22. Évaluation des apprentissages  
 23. Évaluation des apprentissages  
 24. Évaluation des apprentissages  
 25. Évaluation des apprentissages  
 26. Évaluation des apprentissages  
 27. Évaluation des apprentissages  
 28. Évaluation des apprentissages  
 29. Évaluation des apprentissages  
 30. Évaluation des apprentissages  
 31. Évaluation des apprentissages  
 32. Évaluation des apprentissages  
 33. Évaluation des apprentissages  
 34. Évaluation des apprentissages  
 35. Évaluation des apprentissages  
 36. Évaluation des apprentissages  
 37. Évaluation des apprentissages  
 38. Évaluation des apprentissages  
 39. Évaluation des apprentissages  
 40. Évaluation des apprentissages  
 41. Évaluation des apprentissages  
 42. Évaluation des apprentissages  
 43. Évaluation des apprentissages  
 44. Évaluation des apprentissages  
 45. Évaluation des apprentissages  
 46. Évaluation des apprentissages  
 47. Évaluation des apprentissages  
 48. Évaluation des apprentissages  
 49. Évaluation des apprentissages  
 50. Évaluation des apprentissages  
 51. Évaluation des apprentissages  
 52. Évaluation des apprentissages  
 53. Évaluation des apprentissages  
 54. Évaluation des apprentissages  
 55. Évaluation des apprentissages  
 56. Évaluation des apprentissages  
 57. Évaluation des apprentissages  
 58. Évaluation des apprentissages  
 59. Évaluation des apprentissages  
 60. Évaluation des apprentissages  
 61. Évaluation des apprentissages  
 62. Évaluation des apprentissages  
 63. Évaluation des apprentissages  
 64. Évaluation des apprentissages  
 65. Évaluation des apprentissages  
 66. Évaluation des apprentissages  
 67. Évaluation des apprentissages  
 68. Évaluation des apprentissages  
 69. Évaluation des apprentissages  
 70. Évaluation des apprentissages  
 71. Évaluation des apprentissages  
 72. Évaluation des apprentissages  
 73. Évaluation des apprentissages  
 74. Évaluation des apprentissages  
 75. Évaluation des apprentissages  
 76. Évaluation des apprentissages  
 77. Évaluation des apprentissages  
 78. Évaluation des apprentissages  
 79. Évaluation des apprentissages  
 80. Évaluation des apprentissages  
 81. Évaluation des apprentissages  
 82. Évaluation des apprentissages  
 83. Évaluation des apprentissages  
 84. Évaluation des apprentissages  
 85. Évaluation des apprentissages  
 86. Évaluation des apprentissages  
 87. Évaluation des apprentissages  
 88. Évaluation des apprentissages  
 89. Évaluation des apprentissages  
 90. Évaluation des apprentissages  
 91. Évaluation des apprentissages  
 92. Évaluation des apprentissages  
 93. Évaluation des apprentissages  
 94. Évaluation des apprentissages  
 95. Évaluation des apprentissages  
 96. Évaluation des apprentissages  
 97. Évaluation des apprentissages  
 98. Évaluation des apprentissages  
 99. Évaluation des apprentissages  
 100. Évaluation des apprentissages



RAPPORT ANNUEL DE GESTION  
 2021  
 2022

145, avenue Louisbourg  
 Bonaventure (Québec) G0C 1E0  
 418 534-3003

[www.facebook.com/CSREneLevesque/](https://www.facebook.com/CSREneLevesque/)  
[www.cssrl.gouv.qc.ca](http://www.cssrl.gouv.qc.ca)

Design graphique : Anie Cayouette  
 Photographie : Olivier Poulin